

# LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

## Le Gabon à l'épreuve du

**LA** progression inquiétante des cas du nouveau coronavirus au Gabon (Covid-19) et dans les pays voisins pourrait contraindre le gouvernement à réduire les interactions interpersonnelles, en décrétant un confinement total. L'administration publique gabonaise est-elle prête à basculer dans ce nouveau mode de travail totalement inédit pour le pays ? Quelles sont les dispositions techniques qui ont été prises ? Quels sont les départements et services qui seront digitalisés ? L'Aninf sera-t-elle à la hauteur de ce nouveau défi ? Autant de questions auxquelles le gouvernement devrait, au plus vite, apporter des réponses.

Maxime Serge MIHINDOU  
Libreville/ Gabon

**A** l'heure où le confinement total de la population pointe à l'horizon, le télétravail et/ou le télé-enseignement (voir notre édition d'hier) apparaît de plus en plus comme l'unique option pour le gouvernement de continuer à faire fonctionner l'administration publique et ses services, y compris l'école. Si plusieurs pays occidentaux où l'épidémie sévit très durement l'ont depuis adopté, plusieurs interrogations se posent avant le basculement à ce mode de travail, totalement inédit, dans notre pays.

Quelles dispositions l'Agence nationale des infrastructures numériques et des fréquences (Aninf) compte-t-elle mettre en place, dans l'urgence, pour faciliter le télétravail dans les différentes administrations ? Tous les départements ministériels sont-ils concernés ? Le gouvernement va-t-il déployer de nouveaux équipements pour les fonctionnaires travaillant à domicile ? Comment les ministères du Travail et de la Fonction publique vont-ils s'organiser ? En d'autres termes, le Gabon est-il prêt au télétravail ? A l'Aninf, malgré les nombreuses coupes budgétaires, cette problématique a-t-elle tout son sens. Le gouvernement a-t-il suffisamment investi dans les infrastructures numériques, pour prétendre réellement basculer en mode télétravail ?

" L'Agence a dû s'organiser, en éprouvant et en proposant plusieurs plateformes de travail à distance, à l'instar de la plateforme collaborative de messagerie gouvernementale déployée depuis 2012, avec près de 36 000 comptes créés dont seulement 17% sont utilisés

à ce jour. Celle-ci renferme plusieurs fonctions, à savoir : la messagerie électronique, le gestionnaire de fichiers pour le stockage et le partage de documents en ligne, la messagerie instantanée ou " chat ", le gestionnaire de réunions... Le déploiement de ces outils interactifs se fait par le biais de nos Directions centrales des systèmes d'informations (DCSI) implantées au sein des administrations publiques ", indique-t-on à l'Aninf.

Défis\* Toutefois, le déploiement des équipements de travail à domicile semble être l'un des nœuds du problème. L'Aninf

ne disposant plus d'un stock de matériels informatiques destiné aux administrations, comme par le passé. Le gouvernement a, depuis, été saisi de ce problème et devrait très rapidement apporter une réponse pour garantir l'efficacité du travail à domicile de ses agents. Au sujet de l'organisation à proprement parler du télétravail, c'est la grande inconnue au niveau du ministère du Travail et de celui de la Fonction publique. Même si, indique-t-on, on y travaille. Quelles sont les administrations qui seront digitalisées ? Quels types de services seront mis en ligne et sur quelle plateforme ? Quels sont les aménagements qui vont être

faits pour garantir l'efficacité dans le travail des fonctionnaires qui seront commis à la tâche à domicile ?

Dejà, le peu d'engouement des organisations relativement au télétravail est perceptible dans certaines administrations publiques. Comme au ministère des Eaux et Forêts, où la hiérarchie a préféré instaurer des rotations de deux jours.

Au ministère de l'Economie, certains services techniques ont organisé le travail en groupes de deux professionnels appelés à se relayer, jusqu'au 17 avril prochain. Chaque binôme devant être en activité durant une semaine. A la Caisse des dépôts et consignations (CDC), c'est une prime de 25 000 francs par jour qui sera allouée aux agents volontaires. Et on l'imagine, cela va sûrement se bousculer de ce côté-là.

Il reste maintenant aux autres à emboîter le pas de ce qui apparaît déjà comme une révolution dans notre pays.

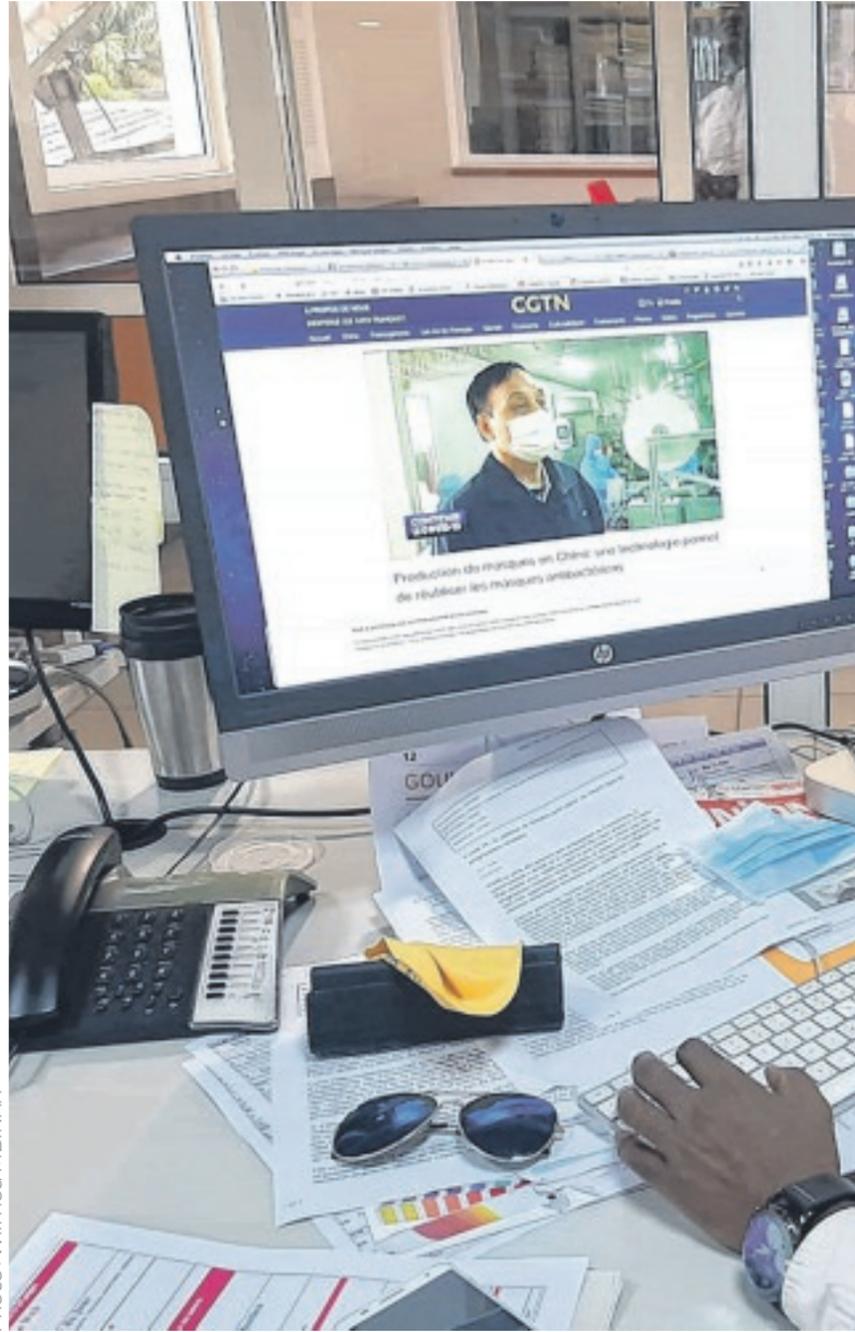


Photo: Wilfried MBINAH

Un journaliste de l'Union devant son poste de travail. Le Gabon est-il



# télétravail ?



## Ali Bongo a dirigé une séance de vidéo-conférence

Georges-Maixent NTOUOUME-NDONG  
Libreville/Gabon

**L**e président de la République, Ali Bongo Ondimba, a tenu hier, une séance de travail par vidéoconférence. L'urgence de trouver des solutions pour faire face à la crise issue de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) a poussé les dirigeants à s'adapter au contexte du confinement partiel. Le travail se fait désormais à distance par vidéo-conférence.

Le chef de l'Etat n'a pas dérogé à cette nouvelle donne. Le numéro un gabonais a pu diriger une réunion avec les ministres et directeurs généraux du secteur économique. Objectif : " arbitrer les mesures prioritaires à mettre en oeuvre pour absorber les effets de la crise liée au Covid-19, et accompagner



Photo: DR

Pour ce qui concerne le sommet de l'Etat, la vie des citoyens semble être la question prioritaire.

les ménages, les travailleurs et les entreprises", a expliqué Ali Bongo Ondimba, dans une publication sur sa page Facebook. La question du télétravail est actuellement en étude dans plusieurs entreprises. En effet, les mesures barrières devant bloquer la progression de la pandémie ne permettent pas aux différentes administrations publiques et privées de fonctionner normalement. Le travail à distance devrait donc progressivement entrer en vigueur et intégrer nos

moeurs. Cette solution permettra d'éviter un blocage systématique de l'économie et de la vie sociale. Evidemment, cette méthode de travail exige que les priorités soient en ligne de mire. Pour ce qui concerne le sommet de l'Etat, la vie des citoyens semble être la question prioritaire. "Nous ferons tout ce qui est nécessaire pour les protéger. Au Gabon, personne ne sera laissé de côté", a renchéri le président de la République dans sa publication.

prêt pour le télétravail ?

## Secteur privé : une stratégie à la portée de peu d'entreprises

Styve Claudel ONDO MINKO  
Libreville/Gabon

**E**NCORE connu sous l'appellation de telecommuting en anglais, le télétravail est l'un des moyens envisagés par le gouvernement gabonais pendant le confinement. Si l'initiative peut sembler salubre, sa matérialisation risque, toutefois, d'être une autre paire de manches. Et pour cause. Les opérateurs économiques et autres entités privées, principalement du secteur des services, semblent plutôt opter pour la rotation hebdomadaire ou bi-hebdomadaire de leurs employés. Selon un cadre d'entreprise, " peu de sociétés sont en mesure de pratiquer réellement le télétravail, selon le domaine d'activités."

Ajoutant que plusieurs opérateurs économiques ayant investi dans l'achat de kits internet ont changé d'avis, à cause des problèmes de connexion survenus lors la phase de test.

Parmi les rares entreprises à s'être concrètement lancées dans le télétravail, particulièrement pour des tâches ne nécessitant pas la présence physique des agents, il y a le leader de la distribution agroalimentaire Nestlé Gabon. Celui-ci a instauré un système de rotation des personnels, depuis lundi 23 mars dernier. Depuis leurs domiciles, ceux qui ne sont pas d'astreinte peuvent donc suivre le déroulement des activités à distance, grâce à un logiciel de type intranet. Ce même système favorise aussi

l'organisation de réunions permettant de suivre au quotidien l'évolution des stratégies commerciales mises en place depuis le début de la crise sanitaire.

Outre Nestlé Gabon qui semble s'être bien préparé pour que ses effectifs continuent de travailler en synergie dans une dynamique de communication interne, il y a la Compagnie minière de l'Ogooué (Comilog), qui a mis en place un outil de pilotage de son activité, qui exige à plusieurs de ses collaborateurs d'être en télétravail. Si la majeure partie du personnel a été placée en congés ponctuels, tous les stagiaires CAJ et MAD sont suspendus, jusqu'à nouvel ordre. Le groupe Ceca-Gadis a, lui aussi, instauré un programme de rou-

lement des équipes favorisant la limitation des déplacements. Laquelle stratégie comprend également la mise en place d'une logistique dans le cadre du télétravail, en cas de besoin, comme expliqué dans "L'Union" de lundi par son PDG, Michel Essonghe.

Par contre, d'autres opérateurs ont choisi le turn over de type basique. Le cas de Sodim-TP, où la direction générale a organisé la rotation des personnels sur le site tous les 14 jours. "Dans ce planning, chaque équipe doit travailler durant deux semaines. Avant d'être de repos les deux autres semaines qui suivent", indique un responsable de service.

Les assurances ne sont pas en reste. Selon l'activité, certaines entre-



Photo: Josiane Mbang Nguerna

prises de la branche, à l'exemple du groupe Ogar, ont planifié la rotation des effectifs sur un intervalle d'une à deux semaines.

Comme on le voit, même si l'on enregistre un nombre important d'entreprises ayant opté pour le télétravail, il reste que le travail posté (en rotation) semble avoir la préférence de la plupart des entreprises, probablement parce moins contraignant.